



Pony Testing International Group

Rapport n° : MQITVJG2246707U3



集团微信订阅号



集团微信服务号

ZM

2023-01-01

Rapport de FDS

Nom de
l'échantillon
et modèle

Pile bouton au Li-MnO₂ CR2025

Demandeur

Liyuan Battery Technology (Shenzhen) Co. LTD.

Adresse

Building B, Gushu Hongwan Joint Stock Company, Sanwei
Community, Hangcheng Street, Baoan District, Shenzhen



N° : MQI8TVJG2246707U3
Code : oCZP74o7



北京实验室: (010) 83055000 郑州实验室: (0371) 69350670 成都通尼计量实验室: (028) 87702708 宁波实验室: (0574) 87736499
北京通尼科技公司: (010) 80415661 郑州通尼卫生公司: (0371) 80967099 常州实验室: (0851) 85221000 合肥实验室: (0551) 63843474
北京通尼计量实验室: (010) 82492998 新疆实验室: (0991) 6684186 上海实验室: (021) 64851999 深圳实验室: (0755) 26050909
青岛实验室: (0532) 83706866 石家庄实验室: (0311) 85376660 苏州实验室: (0512) 62997900 深圳通尼计量实验室: (0755) 26050909
天津实验室: (022) 23607888 西安实验室: (029) 89608785 苏州汽车座椅实验室及儿童安全座椅 通尼深圳通测: (0755) 27673339
长春实验室: (0431) 80530198 西安通尼计量实验室: (029) 81123093 碰撞实验室: (0512) 62997900 广州实验室: (020) 89224310
沈阳实验室: (024) 22811886 西安通尼计量实验室: (029) 85729073 武汉实验室: (027) 83997127 南宁实验室: (0771) 5518818
大连实验室: (0411) 87336618 呼和浩特实验室: (0471) 3450025 武汉车研所: (027) 82318175 厦门实验室: (0592) 5568048
哈尔滨实验室: (0451) 58627755 成都实验室: (028) 87702708 杭州实验室: (0571) 87219095

Déclaration

1. La conclusion du certificat/rapport concerne l'échantillon fourni seulement.
2. Le demandeur doit fournir la description et l'énoncé de l'échantillon de manière précise et véridique et doit garantir la correspondance entre l'échantillon et la situation réelle qui a été fournie et déclarée. Sinon, la demande fera l'objet de toutes les conséquences et les responsabilités s'y rattachant.
3. Si l'échantillon et les documents fournis font l'objet d'une falsification, toutes les conséquences et les responsabilités causées par cette situation seront assumées par le demandeur.
4. Ce certificat/rapport est non valide en cas de transfert illégal, détournement, leurre, modification ou altération, reproduction, sauf en entier, sans l'approbation de PONY. PONY procédera à une enquête et appliquera la responsabilité légale du demandeur en conséquence.
5. Le certificat/rapport ne considère aucunement les différences entre les pays et les demandeurs.
6. PONY détient le droit de disposer de l'échantillon fourni après l'approbation du certificat/rapport.

▲ 防伪说明:

- (1) 报告编号是唯一的;
- (2) 报告采用特制防伪纸张印制, 纸张表面带有“PONY”防伪纹路, 该防伪纹路不支持复印, 即复制件不会带有“PONY”防伪纹路;
- (3) 报告采用的防伪纸张内部亦加带有高科技“PONY”防伪水印, 只有在验钞机等紫外线照射下方可显出无色荧光防伪字样。



全国服务热线
400-819-5688

WWW.PONYTEST.COM



集团微信订阅号



集团微信服务号

北京实验室: (010) 83055000	郑州实验室: (0371) 69350670	成都谱尼计量实验室: (028) 87702708	宁波实验室: (0574) 87736499
北京谱尼科技公司: (010) 80415661	郑州谱尼职业卫生公司: (0371) 80967099	贵州实验室: (0851) 85221000	合肥实验室: (0551) 63843474
北京谱尼计量实验室: (010) 82492998	新疆实验室: (0991) 6684186	上海实验室: (021) 64851999	深圳实验室: (0755) 26050909
青岛实验室: (0532) 88706866	石家庄实验室: (0311) 85376660	苏州实验室: (0512) 62997900	深圳谱尼计量实验室: (0755) 26050909-846
天津实验室: (022) 23607888	西安实验室: (029) 89608785	苏州汽车座椅实验室及儿童安全座椅	谱尼深圳通测: (0755) 27673339
长春实验室: (0431) 80530198	西安创尼信息科技有限公司: (029) 81123093	碰撞实验室: (0512) 62997900	广州实验室: (020) 89224310
沈阳实验室: (024) 22811886	西安谱尼检测技术有限公司: (029) 85729073	武汉实验室: (027) 83997127	南宁实验室: (0771) 5518818
大连实验室: (0411) 87336618	呼和浩特实验室: (0471) 3450025	武汉车附所: (027) 82318175	厦门实验室: (0592) 5568048
哈尔滨实验室: (0451) 58627755	成都实验室: (028) 87702708	杭州实验室: (0571) 87219096	

Fiche de données de sécurité

Consultez ST/SG/AC.10/30/Rév. 9 (Classification SGH)

Section 1 – Identification du produit chimique et de l'entreprise

Identification du produit chimique

Nom de l'échantillon : Pile bouton Li-MnO₂

Modèle d'échantillon : CR2025

Utilisations recommandées : S.O.

Restrictions concernant l'utilisation : S.O.

Nom du fournisseur : Liyuan Battery Technology (Yichun) Co. LTD.

Adresse : 166, Food Avenue, Shanggao County Industrial Park, Yichun City, Jiangxi

Téléphone : 13554721711

TÉLÉCOPIEUR : 0755-29887011

Courriel : xuliqing@liyuncell.com

Téléphone d'urgence : 0755-29887011

Section 2 – Identification des dangers

Renseignements relatifs aux urgences : Ce produit est une pile. L'utilisation prévue du produit ne devrait pas causer une exposition à la substance chimique. Une rupture entraînera les dangers suivants.

Classification selon le SGH

Toxicité aiguë, orale (4)

Toxicité aiguë, inhalation (4)

Corrosion/irritation cutanée (1A-1C)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire (1)

Sensibilisation, peau (1, 1A, 1B)

Cancérogénicité (2)

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; irritation des voies respiratoires (3)

Toxicité pour certains organes cibles, exposition répétée (2)

Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger :



Terme signalétique : Danger



Déclaration(s) de danger :

- H302 Nocif si ingéré
- H332 Nocif en cas d'inhalation
- H314 Cause des brûlures cutanées et des lésions oculaires graves.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H317 Peut causer une réaction allergique cutanée.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H335 Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'une exposition prolongée ou d'expositions répétées.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

- P201 Obtenez des instructions spéciales avant l'utilisation.
- P202 Ne manipulez pas le produit avant d'avoir lu et compris toutes les consignes de sécurité.
- P260 Ne respirez pas la poussière, la fumée, le gaz, la brume, les vapeurs, les pulvérisations.
- P264 Lavez bien votre peau et vos vêtements après avoir manipulé le produit.
- P270 Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit.
- P271 Utilisez seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
- P280 Portez des gants protecteurs, des vêtements de protection, une protection des yeux, une protection pour le visage.

Réponse :

- P330 Rincez votre bouche.
- P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Amenez la personne à l'air frais et placez-la dans une position confortable pour respirer.
- P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincez la peau avec de l'eau.
- P363 Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- P310 Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.
- P321 Traitement particulier (voir les instructions d'urgence supplémentaires).
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincez à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. Enlevez les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuez de rincer.
- P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Rincez abondamment avec de l'eau.

Entreposage :

- P403 + P233 Rangez dans un endroit bien ventilé. Gardez le contenant fermé hermétiquement.
- P405 Gardez dans un endroit verrouillé.

Mise au rebut :

- P501 Envoyez le contenu à une usine de traitement des déchets approuvée.



Autres dangers

Dangers physiques et chimiques : Consultez la section 10.

Dangers pour la santé humaine : Consultez la section 11.

Dangers pour l'environnement : Consultez la section 12.

Section 3 – Composition/information sur les ingrédients

Caractéristique du produit chimique : Mélange

Composition chimique	N° CAS	N° UE	Poids (%)
Acier inoxydable	12597-68-1	603-108-1	49,66
Dioxyde de manganèse	1313-13-9	215-202-6	30,99
Noir de carbone	1333-86-4	215-609-9	2,17
Graphite	7782-42-5	231-955-3	2,17
Polytétrafluoroéthylène	9002-84-0	618-337-2	0,77
Lithium	7439-93-2	231-102-5	2
Perchlorate de lithium	7791-03-9	232-237-2	4
Carbonate cyclique de 1,2-propanediol	108-32-7	203-572-1	3
Éther diméthylque d'éthylène glycol	110-71-4	203-794-9	1,48
Polypropylène	9003-07-0	618-352-4	3,76

Section 4 – Premiers soins

Description des mesures de premiers soins

Information générale

Aucun contrôle particulier n'est requis.

Après contact avec les yeux

Rincez les yeux avec beaucoup d'eau pendant plusieurs minutes en soulevant les paupières. Consultez un médecin si l'irritation persiste.

Après contact avec la peau

Enlevez les vêtements et chaussures contaminés. Lavez immédiatement avec de l'eau et du savon et rincez complètement. Lavez les vêtements et chaussures avant de les porter de nouveau. Consultez un médecin si une irritation se produit.



Après inhalation

Amenez la personne à l'air frais. En cas de respiration difficile, utilisez la respiration artificielle. Consultez un médecin.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Consultez un médecin.

Équipement de protection individuelle pour intervenants en premiers soins : Aucune donnée disponible.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et tardifs : Aucune donnée disponible.

Indication de prise en charge médicale immédiate ou de traitement spécial requis : Traiter les symptômes.

Section 5 – Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés :

Petit incendie : Produits chimiques secs, carbonate de sodium, chaux ou sable. Incendie majeur : Sable SEC, produits chimiques secs, carbonate de sodium ou chaux ou éloignez-vous du secteur et laissez l'incendie s'éteindre. Déplacez les conteneurs hors de la zone de l'incendie s'il est possible de le faire sans danger.

Agents extincteurs non appropriés :

Eau ou mousse.

Dangers spécifiques en vertu du produit chimique :

Dangers spécifiques en vertu de la substance ou du mélange

La pile peut éclater et disperser des produits de décomposition dangereux en cas d'exposition à un incendie. Produit des gaz inflammables au contact avec de l'eau. Peut s'allumer au contact avec de l'eau ou de l'air humide. Certains réagissent de manière vigoureuse ou explosive au contact avec de l'eau. Peut s'enflammer par la chaleur, les étincelles ou les flammes. Peut se rallumer après que l'incendie est éteint. Un écoulement peut causer un danger d'incendie ou d'explosion.

Mesures de protection particulières pour les pompiers :

Portez un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) à pression positive. Les vêtements de protection de pompiers pour feu de bâtiment n'offrent qu'une protection limitée.

Section 6 – Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles :

Comme mesure de précaution immédiate, isolez la zone de déversement ou de fuite sur un rayon minimal de 50 mètres (150 pieds) pour les liquides et sur un rayon minimal de 25 mètres (75 pieds) pour les solides dans toutes les directions. Tenez le personnel non autorisé à l'écart. Restez contre le vent, en montée ou en amont. Aérez la zone avant d'entrer.

Équipement de protection :

Aucune donnée disponible.



Procédures d'urgence :

ÉLIMINEZ toutes les sources d'allumage (aucune fumée, fusées éclairantes, étincelles ou flammes dans l'environnement immédiat). Ne touchez pas la matière renversée et évitez de marcher sur celle-ci. Arrêtez la fuite s'il est possible de le faire sans danger. Utilisez de l'eau pulvérisée pour réduire les vapeurs ou déplacer un nuage de vapeur. Évitez que l'écoulement d'eau entre en contact avec la matière déversée. ÉVITEZ QUE L'EAU entre en contact avec la substance déversée ou se retrouve à l'intérieur des contenants. Déversement mineur : Recouvrez avec de la terre SÈCHE, du sable SEC ou toute autre matière non combustible puis avec une toile en plastique pour minimiser la propagation ou le contact avec la pluie. Aménagez des barrages pour l'élimination ultérieure; n'utilisez pas d'eau, à moins d'indication contraire. Déversement de poudre : Recouvrez le déversement de poudre avec une toile en plastique ou une bâche pour minimiser la propagation et garder la poudre sèche. NE PROCÉDEZ PAS AU NETTOYAGE OU À L'ÉLIMINATION, SAUF SOUS LA SUPERVISION D'UN SPÉCIALISTE.

Précautions environnementales :

Ne permettez pas la dispersion de matériaux dans l'environnement sans avoir les permis gouvernementaux adéquats.

Méthodes et matériaux pour le confinement et nettoyage :

Pour toute manutention de déchet, consultez les règlements nationaux, locaux et des Nations Unies concernant l'élimination.

Consultez la section 7 pour l'information sur la manutention sécuritaire.

Consultez la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection individuelle.

Consultez la section 13 pour l'information sur l'élimination.

Section 7 – Manutention et stockage

Précautions pour une manutention sécuritaire :

Évitez de court-circuiter la pile. Évitez les dommages mécaniques à la pile. N'ouvrez pas et ne désassemblez pas. Les piles peuvent exploser ou provoquer des brûlures si elles sont désassemblées, comprimées ou exposées au feu ou à des températures élevées. Ne provoquez pas de court-circuit ou n'installez pas en inversant les polarités. Évitez tout contact personnel, y compris l'inhalation. Portez des vêtements de protection lorsqu'il y a danger d'exposition. Utilisez dans un endroit bien aéré. Évitez les accumulations de produit dans les dépressions et les puits.

Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris toute incompatibilité :

Rangez dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Tenez loin des sources de chaleur; évitez les expositions prolongées aux rayons du soleil.



Section 8 – Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

N° CAS	ACGIH	NIOSH	OSHA
12597-68-1	S.O.	S.O.	S.O.
1313-13-9	S.O.	S.O.	S.O.
1333-86-4	TLV-TWA 3 mg/m ³	REL-TWA 3,5 mg/m ³	PEL-TWA 3,5 mg/m ³
7782-42-5	TLV-TWA 2 mg/m ³	REL-TWA 2,5 mg/m ³	PEL-TWA 15 mpppc PEL-TWA 20 mpppc
9002-84-0	S.O.	S.O.	S.O.
7439-93-2	S.O.	S.O.	S.O.
7791-03-9	S.O.	S.O.	S.O.
108-32-7	S.O.	S.O.	S.O.
110-71-4	S.O.	S.O.	S.O.
9003-07-0	S.O.	S.O.	S.O.

Mesures d'ingénierie appropriées :

Les précautions habituelles relatives à la manutention de produits chimiques doivent être respectées. Tenez à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments fourragers.

Enlevez immédiatement les vêtements souillés et contaminés. Lavez vos mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Équipement de protection individuelle :

Protection respiratoire : Portez un masque de protection approprié. Si les fuites de pile sont importantes, portez des vêtements de protection contre les produits chimiques, notamment des appareils de protection respiratoire autonomes.

Protection des mains : Portez des gants protecteurs appropriés pour diminuer le contact avec la peau.

Protection des yeux : Portez des lunettes de sécurité ou une protection des yeux ainsi qu'une protection respiratoire.

Protection de la peau et du corps : Dans le contexte d'un environnement de travail, portez des vêtements de protection appropriés afin de minimiser le contact avec la peau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et du contenu de certaines substances dangereuses sur le lieu de travail.



Section 9 – Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Couleur :

Argent.

État physique :

Bouton.

Odeur :

Non disponible.

pH :

Non disponible.

Point de fusion/point de congélation :

Non disponible.

Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et domaine d'ébullition :

Non disponible.

Point d'inflammabilité :

Non disponible.

Inflammabilité :

Non disponible.

Solubilité :

Non disponible.

Limites d'explosion/d'inflammabilité inférieure et supérieure :

Non disponible.

Température d'auto-inflammation :

Non disponible.

Température de décomposition :

Non disponible.

Viscosité cinématique :

Non disponible.

Coefficient de partage : n-octanol/eau (valeur logarithmique) :

Non disponible.

Tension de vapeur :

Non disponible.

Densité ou densité relative :

Non disponible.

Densité de vapeur relative :

Non disponible.

Caractéristiques des particules :

Non disponible.

Autres informations

Tension :

3,0 V

Capacité électrique :

150 mAh

Contenu d'agréats de lithium :

0,045 g

Section 10 – Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune donnée disponible.

Stabilité chimique : Stable.

Risque de réactions dangereuses : Aucune donnée disponible.

Conditions à éviter : Flammes, étincelles et autres sources d'inflammation, matières incompatibles.

Matières incompatibles : Agents oxydants, base d'acide.

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, vapeurs d'oxyde de lithium.



Section 11 – Données toxicologiques

Toxicité aiguë :

N° CAS	CL50/DL50
12597-68-1	Aucune donnée disponible.
1313-13-9	Aucune donnée disponible.
1333-86-4	Aucune donnée disponible.
7782-42-5	Aucune donnée disponible.
9002-84-0	Aucune donnée disponible.
7439-93-2	Aucune donnée disponible.
7791-03-9	Aucune donnée disponible.
108-32-7	DL50 Rat (oral) : 29 000 mg/kg; DL50 lapin (cutanée) : > 20 000 mg/kg
110-71-4	DL50 rat (orale) : 2 525 mg/kg
9003-07-0	Aucune donnée disponible.

Corrosion/irritation cutanée : Aucune donnée disponible.

Irritation/lésion oculaire grave : Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Aucune donnée disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité : Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction : Aucune donnée disponible.

Toxicité pour certains organes cibles – exposition unique : Aucune donnée disponible.

Toxicité pour certains organes cibles – exposition répétée : Aucune donnée disponible.

Risque d'aspiration : Aucune donnée disponible.

Renseignements sur les voies d'exposition probables : Aucune donnée disponible.

Yeux : Aucune donnée disponible.

Peau : Aucune donnée disponible.

Ingestion : Aucune donnée disponible.

Inhalation : Aucune donnée disponible.

Section 12 – Données écologiques

Écotoxicité :

CAS N° 108-32-7

CL50 : > 1 000 mg/L – Poisson (carpe) – 96 h

CE50 : > 1 000 mg/L – Crustacés (daphnie magna) – 48 h

CE50 : > 900 mg/L – Algues (scenedesmus subspicatus) – 72 h



Persistence et caractère dégradable : Aucune donnée disponible.

Potentiel de bioaccumulation : Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol : Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

Section 13 – Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination :

Recommandation :

Consultez les règlements provinciaux, locaux ou nationaux pour vous assurer d'une mise au rebut appropriée.

Emballage non nettoyé

Recommandation : L'élimination doit s'effectuer selon les règlements officiels.

Section 14 – Informations relatives au transport

Numéro ONU ou d'identification	
IATA	ONU 3090
IMDG	ONU 3090
Désignation officielle de transport/description	
IATA	Piles en métal au lithium
IMDG	PILES EN MÉTAL AU LITHIUM
Catégorie ou division (sous-danger)	
IATA	9
Groupe d'emballage	
IATA	S.O.
IMDG	S.O.
Étiquette de danger	
IATA	
IMDG	S.O.
Dangers pour l'environnement	
Polluant marin :	Non
EmS de l'IMDG :	F-A, S-I
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Aucune information n'est disponible.

Informations relatives au transport : La pile bouton au Li-MnO₂ CR2025 a réussi la vérification UN38.3, selon le rapport à l'identification : MPI83PTL733887U5.

Selon l'instruction d'emballage 968, section JB du DGR+ de l'IATA, 64^e édition pour le transport, aéronet cargo seulement.



Selon la disposition spéciale 188 du code IMDG (40-20), les biens ne sont pas assujettis à d'autres dispositions du présent code.

Séparez les piles pour éviter un court-circuit. Et celles-ci devraient être emballées dans un emballage solide pour le transport. Une cellule ou pile au lithium doit incorporer un dispositif de ventilation de sécurité ou être conçue pour empêcher un éclatement violent dans des conditions de transport normales. Tenez-les éloignées des températures élevées et des flammes nues.

Méthode de transport : Par avion, par bateau.

Section 15 – Informations sur la réglementation

Règlements/lois sur la sécurité, la santé et l'environnement particuliers à la substance ou au mélange

N° CAS	TSCA	IECSC	LI/LE	EINECS/ELINCS/NLP
12597-68-1	Répertorié	Répertorié	Répertorié sur la LI	Répertorié
1313-13-9	Répertorié	Répertorié	Répertorié sur la LI	Répertorié
1333-86-4	Répertorié	Répertorié	Répertorié sur la LI	Répertorié
7782-42-5	Répertorié	Répertorié	Répertorié sur la LI	Répertorié
9002-84-0	Répertorié	Répertorié	Répertorié sur la LI	Répertorié
7439-93-2	Répertorié	Répertorié	Répertorié sur la LI	Répertorié
7791-03-9	Répertorié	Répertorié	Répertorié sur la LI	Répertorié
108-32-7	Répertorié	Répertorié	Répertorié sur la LI	Répertorié
110-71-4	Répertorié	Répertorié	Répertorié sur la LI	Répertorié
9003-07-0	Répertorié	Répertorié	Répertorié sur la LI	Répertorié

Section 16 – Autres informations

Date de publication : 2022-12-19

Service émetteur : Service technique

Remarque sur la modification :

Avis au lecteur

Pour autant que nous le sachions, les informations dans les présentes sont exactes. Cependant, ni le fournisseur mentionné ci-dessus ni ses filiales n'assument la responsabilité de quoi que ce soit sur le plan de l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information contenue aux présentes.



La détermination finale de la pertinence de toute matière est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent comporter des risques inconnus et devraient être utilisées avec précaution. Bien que certains risques soient décrits dans la présente, nous ne pouvons pas assurer que ceux-ci constituent les seuls risques présents.

Autres informations :

CAS : (Chemical Abstracts Service)

CE : (Communauté européenne)

ACGIH : (American Conference of Governmental Industrial Hygienists)

NIOSH : (National Institute for Occupational Safety and Health – É.-U.)

OSHA : (Occupational Safety and Health Administration – É.-U.)

TLV : (Valeurs limites d'exposition)

TWA : (Moyenne pondérée dans le temps)

STEL : (Limite d'exposition de courte durée)

PEL : (Limite d'exposition admissible)

REL : (Limite d'exposition recommandée)

PC-STEL : (Concentration admissible – limite d'exposition de courte durée)

PC-TWA : (Concentration admissible – moyenne pondérée dans le temps)

CIRC : (Centre international de recherche sur le cancer)

CL50 : (Concentration létale, mortalité 50 %)

DL50 : (Dose létale, mortalité 50 %)

CE50 : (Concentration efficace moyenne)

BCF : (Facteur de concentration biologique)

DBO : (Demande biochimique en oxygène)

IECSC : (Inventory of Existing Chemical Substances in China)

CSEO : (Concentration sans effet observé)

NTP : (National Toxicology Program – É.-U.)

RTECS : (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances)

COT : (Carbone organique total)

TSCA : (Toxic Substances Control Act – É.-U.)

LI : (Liste intérieure – Canada)

LE : (Liste extérieure – Canada)

IATA : (Association du Transport Aérien International)

IMDG : (Code maritime international des marchandises dangereuses)

TMD : (Recommandations relatives aux règlements types pour le TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES)

Fin du rapport